



Le Chesnay-Rocquencourt, le 20 septembre 2023

MAIRIE DU CHESNAY-ROCDQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCDQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT ANTOINE
DU 12 septembre 2023 A 20h

PRÉSENTS : une quinzaine d'habitants dont :

- M. Laureau (Vice-Président)
- Mme Felemez
- M. Bonelli
- M. Leger de Aranjó
- Mme Roy
- Mme Moulard
- Mme Alquier
- M. Bouysset (Square des marronniers)
- Mme de Pastors (Rue général Leclerc)
- M. Maraval (Rue de la Résistance)
- Mme Charpentier élue référente, première adjointe au maire
- Mme Siadous, adjointe au maire
- M Le Grelle, adjoint au maire
-

EXCUSÉ(E)S :

- M. Beauvillard
- M. Géhin
- M. Guerts
- Mme de Rivasson

Merci à M. Leger de Aranjó d'être notre secrétaire de séance.

Début de séance 20h - Fin de séance 21h45. Ancienne salle des fêtes rue de Versailles

Ordre du jour

1. Projet PCDU Travaux	✓
2. Point Travaux, rue de Versailles, rue Pottier, rue de Glatigny et autres	✓
3. Point Urbanisme après réunion publique sur projet Langevin et Simard	
3. Point sur la rentrée scolaire	✓
4. Questions diverses, réfection des trottoirs	✓

Les points de l'ordre du jour

Point sur la rentrée scolaire avec Véronique Siadous, adjointe au scolaire :

- 1 700 élèves ont fait leur rentrée dont 1 000 en élémentaire et 700 en maternelle. Baisse des effectifs.
- Baisse nombre de classes en primaire = 3 ; 24 élèves en moyenne par classe.
- Une classe de maternelle en plus (deux ouvertures pour une fermeture).
- 750 élèves au collège Charles Péguy.
- 550 au Lycée professionnel Jean Moulin.
- L'école Langevin partage les locaux de l'école Lenôtre avec deux directeurs distincts.
- 480 enfants en crèche.

Point PCDU :

Avis du CDQ sur le projet avenue Charles de Gaulle :

- Remarque, l'aménagement rue Pottier est très bien, pourquoi ne pas faire idem ?
- Même si pb des voitures garées en double file devant la boulangerie.
- 2 votes pour idem rue Pottier.
- 4 votes pour le projet 3 (le plus simple et donc le plus économique).
- 2 membres sans avis.
- Pour la rue Pottier, des habitants auraient souhaité un passage surélevé au milieu de la rue, car danger de la végétation.

Rue de Glatigny :

- MERCI pour le revêtement, beaucoup moins de bruits.
- Travaux des trottoirs de gauche (en descendant la rue) ne sont pas finalisés.
- En attente du passage surélevé Vaucresson Glatigny → les commerçants sont inquiets si place de stationnement en moins.
- Feu à récompense Glatigny en cours, il y aura un panneau explicatif du principe.
- Pourquoi pas une com un peu décalée pour ce feu à récompense, choisie par le CDQ ? Idée à creuser.
- Pourquoi reste-t-il un panneau sens interdit sauf cycliste rue de Glatigny/St Joseph alors que l'arrêté est passé ?
- Comment seront informés les cyclistes qu'ils ne peuvent plus rouler à contre-sens ? Panneau ?
- Rappel, ancienne demande d'habitants pour garder en double sens avec aménagement sur le petit bout Bellevue/Bayard afin de remonter à vélo vers Laboulaye sans passer par Bellevue plus pentue. Les cyclistes le font actuellement sur le trottoir. Aménagement prévu ?
- Il reste des câbles sur les crêdences au n°1, du 2 au 7 et 11 à 19. Qui gère ?

Rue Kleber :

- Aménagements pour informer du contre-sens vélo vont être remis et complétés pour informer les voitures et bus de ce contre-sens (travaux confirmés pour début octobre 2023).
- Les chicanes en dur, pour ralentir les bus, seront installées également début octobre 2023.
- Monsieur le maire se renseigne sur la ligne 17 pour itinéraires alternatifs, en cours.

Avenue de Bellevue :

- Pourquoi pas de dépose minute devant école Blanche de Castille rue Pasteur et pourquoi un emplacement Tiers alors que les enfants ne sont pas concernés.
- Le radar pédagogique a été partiellement désinstallé. Pourquoi, alors qu'il y a une école ?

Rue Dufetel :

- Le plateau surélevé est trop doux, les véhiculent ne ralentissent pas (ou peu).
- Rajouter un radar pédagogique ou feu à récompense pour réduire la vitesse ? Autres solutions ?

Rue du Plateau Saint Antoine :

- Après le pcdu, plus du tout de passage rue du plateau St Antoine, pourquoi ?
- En revanche, augmentation de la circulation rue Laurent Gaudet.

Avenue du Général Leclerc :

- Projet à l'intersection avec avenue Debasseux : les feux tricolores seront remplacés par des panneaux Stop. Les riverains ne comprennent pas car ce sera plus dangereux pour les piétons et pas de pb de vitesse dans cette rue. On ne fera rien si le CDQ est contre.
- Trop de vélos circulent sur les trottoirs.

Avenue Debasseux :

- Réfléchir si souhait d'aménager l'extension de trottoir nouvellement refait (ex : mettre un banc) → Pour le CDQ, il y a déjà un banc à proximité. Mettre un accroche vélo ?
- Projet de remettre de l'herbe sur les trottoirs (suite travaux) ?

Avenue de la Reine Amelie :

- Pourquoi pas de picto avenue de la Reine Amelie car très utilisée par les cyclistes et bien large ? En revanche Rue Lavoisier pas utilisée par les vélos car plus simple de passer par l'église.

Rue de la Résistance :

- Au début, pas de marquage. Or c'est dangereux, les voitures accélèrent en arrivant de la rue de Versailles.

Avenue de Rocquencourt :

- Mauvais état des trottoirs et stationnement de vélos cargo et motos qui gênent la circulation des piétons.

Point Urbanisme :

- Echanges après la réunion publique sur les projets Langevin et Simard qui démarrent.
- Projet rue de la résistance va démarrer en janvier 2024.
- Projet Jean Duplessis est abandonné.
- La ville a bloqué les nouveaux projets car le service urbanisme de la ville est surchargé.
- Tous les logements du programme rue Kleber/rue Saint Joseph ne sont pas vendus.
- Monsieur Le Grelle, nouvel adjoint à l'urbanisme, propose de créer un groupe de travail sur un projet de charte architecturale de la ville, destinée au promoteur mais pourquoi pas aussi aux particuliers. Ce groupe sera piloté par le Conseil d'architecture Urbanisme et Environnement (CAUE, dépendant de la région pour accompagner les villes souhaitant se doter de "chartes" d'urbanisme. 2 réunions sont prévues. L'objectif est de définir des règles, des bonnes pratiques, des choix de matériaux etc pour un peu plus d'harmonie. Attention, différent du PLU. Cette charte n'aura pas de caractère contraignant.
- Remarque des habitants, il existait une charte du quartier st Antoine, du lotissement à l'époque, date précise ?
- Certains se demandent si c'est le bon moment, mais ok pour participer au groupe de travail avec l'aide d'un cabinet de conseil : Marie-Emmanuelle Roy, Nicole Alquier et Benoit Leger de Aranjó.

Questions diverses :

- Bilan rapide sur les trottinettes et vélos Tier : Il y a de la demande et cela fonctionne selon l'opérateur.
- Pourquoi autant d'îlots en dur pour marquer les chicanes ?
- La mairie peut-elle communiquer sur le don de fleurs et bulbes à chaque saison ? Dommage de ne pas en faire profiter le maximum. Via les CDQ ?
- Besoin de communiquer sur les actions de nettoyage de la forêt et arrachage des plantes invasives.
- Suivi de la supérette avenue de Glatigny "Au Marché Frais". A été aidée par association des commerçants, par une cagnotte et indemnisée par assurance. Souhaite installer un rideau en fer.
- La municipalité réfléchit à un projet Cœur de ville, pour mieux animer le centre du Chesnay.